

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Le BACCALAURÉAT 2021

Voie générale



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

QUELS SONT LES ÉLÈVES CONCERNÉS PAR LA RÉFORME ?

- La réforme concerne **les élèves qui sont, à la rentrée 2019, en seconde et première générale.**
- La première session du nouveau baccalauréat général aura lieu en 2021 avec, pour les élèves de première les épreuves anticipées de français en juin 2020.

REMUSCLER L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT

- Un nouveau baccalauréat pour simplifier son organisation
 - En fin de 1^{re} : une épreuve anticipée de français (écrit et oral)
 - En terminale : quatre épreuves (deux écrits dans les enseignements de spécialité, un écrit de philosophie, et l'oral terminal)
 - L'organisation des épreuves va moins perturber le fonctionnement des lycées. Les élèves de seconde pourront ainsi travailler jusqu'à la fin de l'année scolaire.

- Un nouveau baccalauréat pour valoriser le travail et la régularité des lycéens
 - Une part de contrôle continu, qui valorise le travail des élèves en première et en terminale, est prise en compte dans le baccalauréat 2021.

REMUSCLER L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT

- Un nouveau baccalauréat pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
 - Un temps dédié à l'orientation en 2^{de}, 1^{re} et terminale
 - Un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels
- Un nouveau baccalauréat pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
 - Tous les lycéens bénéficient d'enseignements communs, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
 - Les horaires consacrés aux enseignements de spécialité vont permettre aux élèves d'approfondir leurs connaissances et d'affiner leur projet en fonction de leurs souhaits.
 - Un baccalauréat valorisé et reconnu à l'international, notamment dans la voie des sections internationales (OIB).

LE BACCALAURÉAT **classique non OIB 2021**

Pour tous :

voie
générale

- Dans le **bac à option française**, les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - 1 épreuve anticipée de français en 1^{re} (écrit et oral) : **coefficients 5 à l'oral + 5 à l'écrit = 10**
 - 4 épreuves en terminale : **épreuve de spécialité #1** au coefficient **16**, **épreuve de spécialité #2** au coefficient **16**; 1 **épreuve de philosophie** au coefficient **8** et une **épreuve orale terminale** au coefficient **10**.
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.

- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves (coefficient **10**).
 - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens : coefficient **5** pour chacune de ces épreuves : **HG, LVA, LVB, sciences, spécialité abandonnée en terminale et EPS**.

LE BACCALAURÉAT OIB, **section arabe**

OIB 2021

Pour tous :

voie
générale

- Dans le bac à **option internationale arabe**, les épreuves terminales comptent pour 50 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée de français en 1re** (écrit et oral) : coefficients **5 + 5 = 10**
 - **4 épreuves en terminale** : **épreuve de spécialité #1** au coefficient **16**, **épreuve de spécialité #2** au coefficient **16**; **1 épreuve de philosophie** au coefficient **8** et **une épreuve orale terminale** au coefficient **10**.
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.

- Le contrôle continu représente 50% de la note finale
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves (coefficient **10**).
 - **40 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens : coefficient **5** pour chacune de ces épreuves : **LVB, sciences, spécialité abandonnée en terminale et EPS**; coefficient **15** pour chacune des épreuves spécifiques : **HG et Langue de la section**.

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

- Les épreuves finales du baccalauréat :
 - L'épreuve anticipée de français écrite et orale **en juin de l'année de première**
 - Les épreuves écrites dans les deux enseignements de spécialité choisis par l'élève **en mars de l'année de terminale**
 - Une épreuve écrite de philosophie, **en juin de l'année de terminale**
 - L'épreuve orale terminale, **en juin de l'année de terminale**
- Les épreuves de rattrapage :
 - Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage
 - Il s'agit de deux épreuves orales, correspondant aux épreuves finales écrites (le français, la philosophie, et les deux enseignements de spécialité).

LE CONTRÔLE CONTINU **en section française non OIB (40 % de la note finale)**

- Les épreuves communes de contrôle continu (E3C) sont organisées en première et en terminale selon le calendrier ci-dessous
 - Elles seront organisées en trois séquences :
 - Une séquence d'épreuves **lors du deuxième trimestre de la classe de 1ere** : LVA (coef. 5)+ LVB (coef. 5) + HG (coef. 5).
 - Une séquence d'épreuves **lors du troisième trimestre de la classe de 1ere** : LVA (coef. 5) + LVB (coef. 5) + sciences (coef. 5) + spécialité non conservée en terminale (coef. 5)
 - Une séquence d'épreuves **au cours du troisième trimestre de la classe de terminale** : LVA (coef. 5) + LVB (coef. 5) + sciences (coef. 5) + HG (coef. 5)+ EPS (coef. 5)
 - Elles portent sur les enseignements qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
 - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**.

LE CONTRÔLE CONTINU en section arabe OIB (50 % de la note finale)

- Les épreuves communes de contrôle continu (E3C) sont organisées en première et en terminale selon le calendrier ci-dessous
 - Elles seront organisées en trois séquences :
 - Une séquence d'épreuves lors du deuxième trimestre de la classe de 1ere : LVB (coef. 5)
 - Une séquence d'épreuves lors du troisième trimestre de la classe de 1ere : LVB (coef. 5) + sciences (coef. 5) + spécialité non conservée en terminale (coef. 5)
 - Une séquence d'épreuves au cours du troisième trimestre de la classe de terminale : LVB (coef. 5) + sciences (coef. 5) + épreuve spécifique OIB d'HG (coef. 15) + épreuve spécifique OIB de LVA et littérature (coef. 15) + EPS (coef. 5).
 - Elles portent sur les enseignements qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
 - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale comptent pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**.

section française non OIB

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES

✓ **10%** de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale

✓ **30%** de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale

✓ **1** épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral

✓ **4** épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

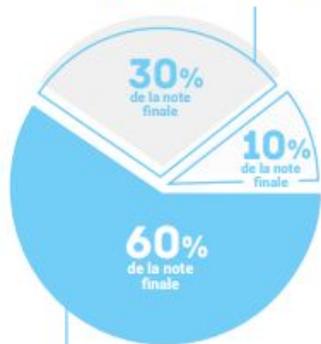
LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT VOIE GÉNÉRALE

section française non OIB

COMPOSITION DE LA NOTE FINALE

ÉPREUVES DU CONTRÔLE CONTINU

- Histoire-géographie
- Langue vivante A
- Langue vivante B
- Enseignement scientifique
- EPS
- Enseignement de spécialité suivi uniquement en première



BULLETINS SCOLAIRES DE 1^{RE} ET 2^E

ÉPREUVES FINALES

- Français (épreuve anticipée en première)
- Philosophie
- Grand oral
- Enseignements de spécialité suivis en terminale

CALENDRIER DES ÉPREUVES DU CONTRÔLE CONTINU

Première			Terminale		
1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
	Histoire-géographie				
	LVA / LVB				
	Enseignement scientifique				
	Enseignement de spécialité suivi en 1 ^{re} uniquement				
			EPS	Tout au long de l'année	

*Sauf : LVA/LVB : au 2^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h ; au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h 30 ; au 3^e trimestre de terminale, une épreuve écrite de 2 h et 10 min d'épreuve orale.

Spécialité Arts : oral de 30 min

Durée des épreuves : **2 H***

Devoirs sur table pendant les cours

Dates fixées par l'établissement

Sujets choisis par l'équipe éducative dans la banque nationale de sujets

CALENDRIER DES ÉPREUVES FINALES

Première			Terminale			
sept.	janv.	juin	sept.	janv.	mars	juin
		Français écrit et oral			Enseignements de spécialité	
					Philosophie	
					Grand oral	

**Sauf : Oral de français : 20 min
Grand oral : 20 min

Épreuves d'enseignement de spécialités :

- entre 3h30 et 4 h pour les épreuves écrites
- entre 20 min et 30 min pour les épreuves orales complémentaires aux épreuves écrites en Arts et LLCER
- 3h30 d'épreuves écrites et 1h30 d'épreuves pratique en Biologie et Écologie ; Numérique et sciences informatiques, Physique-Chimie ; Sciences de la Vie et de la Terre

Durée des épreuves : **4 H****

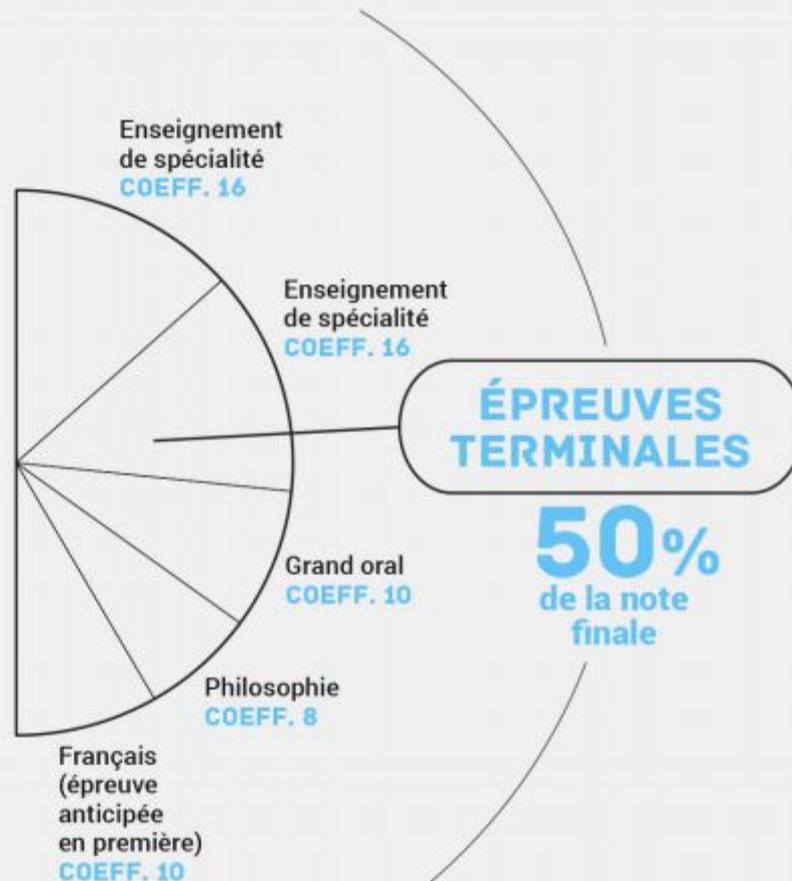
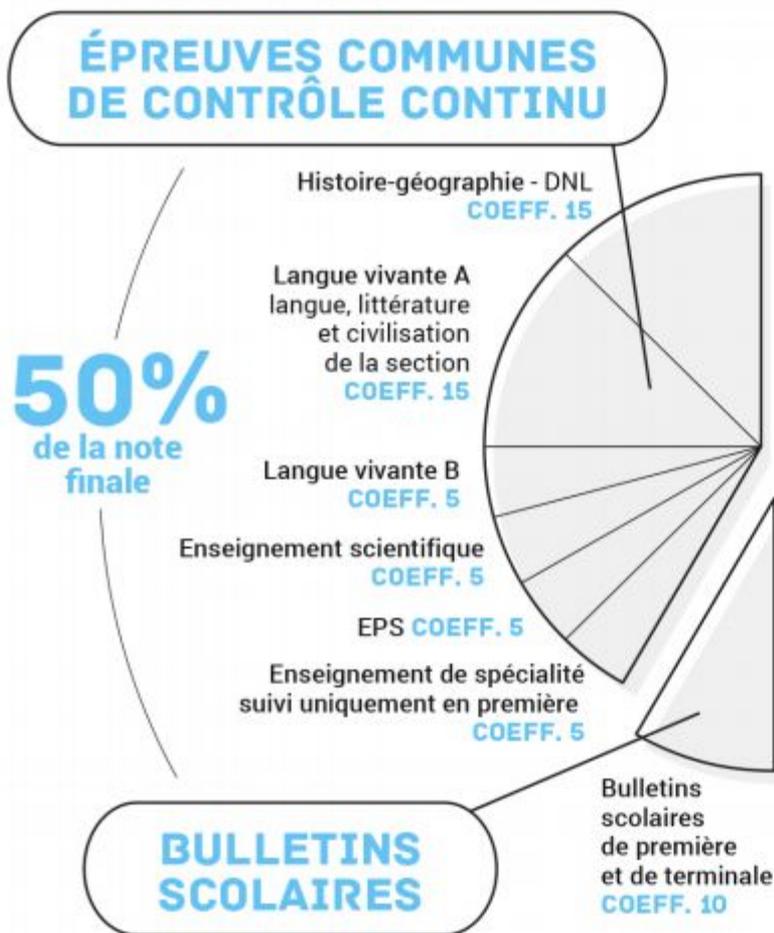
Sujets nationaux

Dates nationales

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT POUR LES SECTIONS INTERNATIONALES

avec une discipline non linguistique, hors section chinoise

Section arabe OIB



LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Les nouveautés à partir de 2019/2020

- Des enseignements communs à tous les élèves de la voie générale sur le cycle terminal :
 - Français (en première seulement) : 4 h
 - Philosophie (en terminale seulement) : 4 h
 - Histoire géographie : 3 h
 - Langue vivante A et langue vivante B : 4h30
 - Enseignement scientifique : 2 h
 - Education physique et sportive : 2 h
 - Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances et bien se préparer à l'enseignement supérieur :
 - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel :
 - Arts : Théâtre et arts plastiques
 - Langues et cultures de l'antiquité : latin
 - En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
 - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale mais qui l'ont en première cette année.
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »

LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

> Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale

> Libre choix

> Durée **3 h**

Dès la première :

En terminale uniquement :

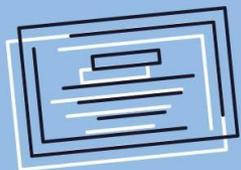


Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	12 h	12 h		

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique



LE BACCALAURÉAT 2021, C'EST :

- + plus D'ACCOMPAGNEMENT
- + plus D'ÉGALITÉ
- + plus DE RÉUSSITE